



## Visafrance regroupement familial

Par **foulla**, le **22/01/2011** à **19:37**

..???????

Par **mimi493**, le **23/01/2011** à **00:34**

Profitez du temps que vous avez pour prendre des cours de français.  
Il y a déjà donc 5 personnes dans la maison, avec vous ça fera 6. si on prend la zone C, c'est 28m<sup>2</sup> pour un ménage sans enfant + 10m<sup>2</sup> par personne sup, soit une superficie de 68m<sup>2</sup> mini pour la maison

Vous ne pouvez pas demander le visa, tant que votre mari n'a pas l'autorisation de regroupement familial. Comptez les délais en mois (6 mois à 18 mois)

Par **foulla**, le **23/01/2011** à **15:53**

Je vous remercie de votre intérêt et merci pour vos commentaires c'est très gentil mon marié a déposer le dossier le 15/09/2010 la visit de logement c etait le16/11/2010 . et jusqu a mtn j ai pas reçu de reponse pour cette raison, je suis inquiet  
J'ai entendu que le test de la langue soyez avant la visit de logement esque c'est vrais oubien est-ce différent à chaque fois

Par **mimi493**, le **23/01/2011** à **16:14**

Ce n'est pas vous qui aurez la réponse pour l'autorisation de regroupement familial, mais lui. Le test de langue mais aussi de la connaissance des usages de la République, se fait pour la demande de visa, après l'autorisation de regroupement familial.

Prenez des leçons de français dès maintenant

Par **foulla**, le **23/01/2011** à **16:38**

Avez-vous une idée de la  
j'ai le license de la langue anglaise dans une université en algerie  
j'espère que je continue mes etude mais je ne sais pas que dois-je faire  
Est-ce que mon degré et mon diplôme et exist en france